



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 08/04/2019
Reçu en préfecture le 08/04/2019
Affiché le - 8 AVR. 2019
ID : 056-215601626-20190403-DB20190403-DE

DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mercredi 3 avril 2019

**AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES AU-DELA DU MONTANT DES PROCEDURES FORMALISEES -
CONSULTATION DU MARCHE MAINTENANCE MULTITECHNIQUE REGLEMENTAIRE**

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Katherine GIANNI, Bernard CLERGEON, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Martine LIEDOT, Anne-Valérie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Loïc TONNERRE, Dominique DAUGES, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Sylvain BRITEL, Michel LE MESTRALLAN, Jean-Guillaume GOURLAIN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Armelle GEGOUSSE à Antoine GOYER, Teaki DUPONT à Isabelle LE RIBLAIR, Philippe DONIES à Dominique QUINTIN, Thierry LE FLOCH à Michel LE MESTRALLAN.

Absentes : Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE.

Secrétaire de séance : Patrick GOUELLO

Présents : 27
Pouvoirs : 04
Absents : 02

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES AU-DELA DU MONTANT DES PROCEDURES FORMALISEES - CONSULTATION DU MARCHÉ MAINTENANCE MULTITECHNIQUE REGLEMENTAIRE

Rapporteur : Serge LECUYER

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-21 ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu le dossier de consultation des entreprises publié sur la plateforme dématérialisée le 8 février 2019, avec publicité auprès du BOAMP et du JOUE, à échéance de dépôt des offres au 13 mars 2019. Ce dossier reste disponible auprès du service commande publique (pôle aménagement patrimoine, Boulevard Mitterrand) ;

Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines » du 25 mars 2019 ;

Vu la décision de la Commission d'appel d'offres du 18 mars 2019, décidant d'attribuer le marché à la société SPIE facilities ;

Considérant qu'il convient de valider la passation du marché Maintenance multitechnique réglementaire,

La présente consultation relève de la procédure de l'appel d'offres conformément à l'article 26 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et à l'article 78 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres.

Il s'agit d'un accord-cadre de quatre années, à bons de commandes, avec un montant minimum et avec un montant maximum, conclu avec un seul opérateur économique.

Montant minimum pour 4 ans : 80 000 euros HT

Montant maximum pour 4 ans : 500 000 euros HT

Considérant le besoin de la ville de Ploemeur de maintenir les équipements techniques en bon état de marche et conformes à l'évolution des normes,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché et toutes les pièces annexes à l'issue de la procédure ainsi que ses avenants.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire